

1325.

9475-40
Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au premier ministre du Québec
Secretary of State for External Affairs to Prime Minister of Québec

PERSONNELLE

Ottawa, le 25 mars 1947

Cher Monsieur Duplessis,

J'ai bien reçu votre lettre du 22 mars concernant la délimitation de la frontière entre Terre-Neuve et le Canada, dans l'Ungava.

Je suis informé qu'on projette, en effet, de faire cette démarcation et il faut évidemment qu'elle soit faite comme bornage intéressant officiellement le gouvernement de Terre-Neuve et celui du Canada.

Il n'y a pas de doute qu'en fait le gouvernement de la province de Québec y est intéressé comme il l'était du reste lorsque la cause a été soumise aux tribunaux et vous pouvez être assuré que nous ne manquerons pas de tenir compte de votre désir naturel d'y collaborer. Je suis sûr qu'il n'y a pas eu jusqu'à présent autre chose que des pourparlers préliminaires mais je vais m'enquérir pour savoir où ils en sont rendus et aussi pour savoir exactement de quelle façon le gouvernement de Québec a été associé aux procédures qui avaient été soumises au Conseil Privé.

Je vous remercie de vœux que vous m'exprimez et, de mon côté, je vous offre très cordialement les miens.

LOUIS S. ST. LAURENT

1326.

9475-40
Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au premier ministre du Québec
Secretary of State for External Affairs to Prime Minister of Québec

Ottawa, le 12 avril 1947

Cher monsieur Duplessis,

Je me réfère à la lettre que je vous adressais le 25 mars concernant la délimitation de la frontière entre Terre-Neuve et le Canada, dans l'Ungava.

Les Ministères intéressés du Gouvernement fédéral se rendent compte de la nécessité de délimiter cette partie de la frontière entre le Canada et Terre-Neuve qui divise la province de Québec du Labrador.

Il ne s'agit pas de décider quelle doit être la frontière mais plutôt d'en faire l'arpentage pour bien le marquer selon la décision du Conseil Privé de 1927.

Il a été d'usage en faisant l'arpentage des frontières internationales entre le Canada et les pays limotrophes de faire un arpentage conjoint sous la direction des deux gouvernements intéressés. En janvier dernier il y eut des entretiens entre le Géologue et l'Arpenteur en chef du Gouvernement de Terre-Neuve d'une part et les officiers correspondants du Gouvernement